

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Nyon, 30 septembre 2014

Présents :

Le Comité : M. Müller (Président), Ph. Mortgé (Vice – président), C. Savioz, J. Poidomani

L'Assemblée : selon liste consultable au secrétariat du Club

Le Président ouvre la séance à 19h30

1.- Accueil et bienvenue

Le Président salue et remercie les participants pour leur présence.

2.- Nomination des scrutateurs

En premier lieu, J. Poidomani rappelle le rôle des scrutateurs. V. Guyot et C. Deluz se proposent et sont nommés par l'Assemblée.

3.- Approbation du PV du 29 juillet 2014

Le PV de l'AGO du 12 septembre 2013 ayant été approuvé le 29 juillet 2014, c'est le PV de cette Assemblée générale extraordinaire qui est accepté par l'Assemblée.

4.- Rapport sur l'exercice 2013 – 2014

En sa qualité de responsable ad intérim, C. Savioz rappelle brièvement la situation délicate traversée par le club durant l'exercice écoulé.

Puis il évoque divers événements forts qui ont marqué positivement l'exercice. Il retient en particulier le repas de Gala, les tournois Indoors, la Youth Cup de l'UEFA ainsi que les matches de l'équipe nationale féminine.

Enfin, C. Savioz donne une explication détaillée des Actifs et des Passifs et commente le Bilan.

Les Comptes de l'Association sont disponibles au secrétariat du Club.

5.- Rapport sur les activités des équipes durant la saison 2013 - 2014

C. Savioz énumère les nombreuses actions entreprises, toutes sections du Club confondues.

Concernant les juniors, il relève en particulier la consolidation du niveau technique et la bonne coordination entre le responsable des juniors et la responsable de l'administration du club, Marion Duvillard. Enfin, au niveau de la compétition, C. Savioz relève les bons résultats acquis.

Quant aux M 14 – M15, C. Savioz rappelle que l'administration est en main d'un comité ad hoc. Il précise qu'un honorable pourcentage des éléments a été retenu pour les M 16.

Si la 1^{ère} équipe féminine a connu la relégation, la 2^{ème} équipe a effectué son 1^{er} championnat. C. Savioz exprime sa confiance pour la saison à venir.

Concernant les Seniors il résume leur saison en 3 points : bons résultats, bonne ambiance et bonne assistance lors des matchs.

La 2^{ème} équipe a connu une saison tourmentée. Toutefois, C. Savioz note que la coopération avec la 1^{ère} a été bonne et qu'au final l'objectif du maintien en 2^{ème} ligue a été respecté.

Pour la 1^{ère}, C. Savioz signale qu'elle a aussi atteint ses objectifs. Il met en avant son très bon match de Coupe contre les Grasshoppers et leur première place au classement des M 21.

En conclusion, C. Savioz adresse un remerciement appuyé aux joueurs, entraîneurs, arbitres et employés logistiques (lavandières).

6.- Présentation du rapport des comptes de l'organe de révision pour l'exercice 2013 – 2014

M. Cattin de la Fiduciaire ABL SA donne lecture de son rapport et conclut sur une recommandation d'approbation des comptes annuels.

Le rapport est consultable au secrétariat du Club.

7. Décharge et approbation du rapport et des comptes présentés

M. Müller soumet l'objet à l'Assemblée qui donne décharge des comptes au comité.

8. Démission, exclusion

- Néant –

9. Présidence et comité

M. Müller présente les membres du comité élus le 29 juillet 2014. Puis il cède la parole à Ph. Mortgé qui présente la candidature de Francisco Taboada. Ce dernier se présente brièvement. L'Assemblée le nomme par acclamations. Enfin, M. Müller rappelle que le nouveau comité a instauré une Charte pour le Club pour exprimer les valeurs de base que le comité souhaite promouvoir.

10. Election de l'organe de révision pour l'exercice 2014 – 2015

L'Assemblée approuve la reconduction de la Fiduciaire ABL SA, représentée par M. André Cattin. Ce dernier accepte et remercie pour la confiance octroyée.

11. Présentation du budget de fonctionnement pour l'exercice futur

M. Müller donne la parole à J. Poidomani qui présente le contexte particulier dans lequel se déroule la préparation du budget. Il met en avant en particulier la complexité que représente la coexistence de l'Association au côté de la SA.

12. Validation du montant des diverses cotisations

M. Müller redonne la parole à J. Poidomani qui soumet à l'Assemblée un nouveau barème pour le Club. Ce barème résulte d'une étude comparative effectuée auprès de plusieurs Clubs.

Dans le point 14 ci-dessous, un participant a fait remarquer que l'Assemblée ne s'était pas exprimée sur ce barème. M. Müller soumet donc rétrospectivement ce sujet à l'Assemblée qui approuve le nouveau barème.

Ce dernier est consultable au secrétariat du Club.

13. Propositions individuelles

- Néant –

14. Divers

- Gaby Guillot (ex-président du club) fait un appel soutenu pour que la Confrérie fasse preuve d'un regain de vitalité. A ce propos, C. Savioz signale que leur Assemblée se tiendra le 30 octobre 2014.

- D. Perroud informe l'Assemblée de la situation de l'AVS résultant de sa période de gestion du club. Il mentionne qu'il ne se soustrait pas à ses obligations.

- A. Cattin suggère d'adresser une demande de subventions auprès du Conseil régional.

- D. Montangero observe que P. Higuera peut apporter au club plus que ses fonctions actuelles. En outre, il pose la question des paiements des salaires des joueurs. Ph. Mortgé signale que la SA a payé les joueurs de la 1^{ère} et son staff en juillet, août et septembre va suivre. Il précise en outre, que l'ensemble des créanciers recevront dans les prochains jours une réponse du club quant à leurs prétentions.

- Mme M. Demolière, lavandière, demande si elle sera payée par la SA ou par l'Association. Ph. Mortgé lui répond qu'elle sera payée selon une clé de répartition tenant compte du travail effectué par ses soins pour la 1^{ère} ou pour les autres équipes. Il en va de même pour Mme G. Blanchet.

- Gaby Guillot annonce à l'Assemblée que le repas de soutien au club aura lieu le 27 mars 2015, en principe à Founex.

La parole n'étant plus demandée, M. Müller remercie l'Assemblée pour sa participation. Il adresse également ses remerciements à l'UEFA soulignant la qualité des infrastructures d'exploitation qu'elle met à disposition du club.

Il clôt l'Assemblée à 19h40

Pour le PV, René Perruchoud – Nyon le, 1^{er} octobre 2014